



OIC/40-CFM /2013/ST/RAPPORT

**RAPPORT DE
S.E. LE SECRETAIRE GENERAL
DE L'ORGANISATION DE COOPERATION
ISLAMIQUE
SUR
LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE,
L'EDUCATION, LA SANTE ET
L'ENVIRONNEMENT**

(Session du dialogue des civilisations, facteur de paix et de développement durable)

**SOU MIS A LA
40EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES
DES AFFAIRES ETRANGERES**

**CONAKRY, REPUBLIQUE DE GUINEE
06-08 SAFAR 1435 H
09-11 DECEMBRE 2013**

1. La promotion de la science, de la technologie et de l'innovation et l'avancement des connaissances et de l'enseignement supérieur dans les Etats membres de l'OCI sont une condition sine qua non pour leur développement socio-économique et le bien-être général de leur population. Le Programme d'Action Décennal de l'OCI(3ème Sommet Islamique Extraordinaire, la Mecque - 2005) et la Vision 1441 H pour la science et la technologie (Xème Sommet Islamique, Putrajaya - 2003) attachent une grande importance à la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation, tout comme ils mettent l'accent sur le progrès dans l'enseignement supérieur, la prise en charge des pandémies et des maladies, la mise à niveau du secteur de la santé et l'action à en mener pour faire face aux défis du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.
2. C'est pourquoi la Science et la Technologie, l'Enseignement supérieur, la Santé et de l'Environnement constituent autant de domaines cruciaux qui sont couverts par les activités de l'OCI et de ses institutions spécialisées et affiliées.
3. Le présent rapport du Secrétaire général dresse un bilan sommaire des activités menées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation, de l'enseignement supérieur, de la santé et de l'environnement durant l'intervalle qui s'est écoulée depuis la 39ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères, qui s'est tenue à Djibouti, du 15 au 17 Novembre 2012, et dans la foulée de la 12ème Conférence Islamique au Sommet, tenue au Caire, en Egypte, les 6-7 Février 2013.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Atlas de l'Innovation dans le Monde Islamique

4. Lancé en 2008, le projet de l'Atlas de l'Innovation dans le Monde Islamique est une initiative visant à cartographier les principales tendances et à ébaucher les trajectoires de la science et de l'innovation technologique dans les États membres de l'OCI. Les rapports nationaux sont destinés à un examen à la loupe d'un échantillon géographiquement et économiquement diversifié de pays de l'OCI soigneusement sélectionnés, assorti d'une évaluation indépendante de la façon dont leurs capacités d'innovation respectives sont en train d'évoluer et d'un diagnostic complet des opportunités et des obstacles à leur progrès.
5. Le projet est géré par le SESRIC et la Royal Society du Royaume-Uni, en collaboration avec le Secrétariat Général de l'OCI et en partenariat avec le COMSTECH, la BID, l'ISESCO, le British Council, la célèbre revue scientifique *Nature*, le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), la Fondation du Qatar et le Centre pour le Développement de la Technologie Industrielle (Espagne).

La 39ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères, tenue à Djibouti du 15 au 17 Novembre 2013, a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet de l'Atlas et a appelé au parachèvement rapide des divers rapports/pays qui se trouvent à différents stades de préparation dans le cadre du projet d'Atlas. Depuis lors, le rapport national de l'Egypte a été bouclé. C'est ainsi qu'au cours d'une cérémonie spéciale organisée au Caire le 5 Février 2013, à l'occasion de la 12ème Conférence Islamique au Sommet, le Secrétaire Général a présenté les rapports nationaux consacrés à l'Egypte et à la Malaisie dans le cadre de l'élaboration du projet d'Atlas des Sciences et de l'Innovation dans le Monde Islamique.

6. Les études de cas par pays, sur le Kazakhstan, l'Indonésie, la Jordanie et le Sénégal, sont en ce moment même à divers stades de préparation et devraient être complètement achevés et présentés en 2013.
7. En plus des différents rapports nationaux, le projet d'Atlas prévoit un rapport final qui comprendra une analyse basée sur les indicateurs afférents à la Science, à l'Innovation et à la Technologie(STI) à travers les 57 pays de l'OCI, les leçons que les pays de l'OCI peuvent retenir des systèmes nationaux d'innovation les plus performants et un inventaire des atouts communs et des défis, le tout complété par une série de recommandations pertinentes.
8. Compte tenu des contraintes de temps et de ressources, le projet d'Atlas des Sciences et de l'Innovation dans le Monde islamique ne pouvait couvrir qu'un nombre limité de pays. Les Institutions de l'OCI, à l'instar du COMSTECH et du SESRIC, peuvent cependant aider d'autres États membres à se lancer dans une opération de cartographie et de prospective similaire.

Applications pacifiques de la technologie nucléaire

9. La 4ème session extraordinaire de la Conférence islamique au Sommet, tenue à Makkah les 14-15 Août 2012, a réaffirmé sa détermination à promouvoir le développement scientifique et technologique et l'innovation, et plus particulièrement à promouvoir l'autosuffisance dans des domaines tels que celui des applications et utilisations pacifiques de la technologie nucléaire sous l'égide de l'AIEA.
10. En collaboration avec la BID et l'AIEA, le Secrétariat Général de l'OCI a mis en chantier toute une panoplie de projets portant sur le renforcement et la mise en place d'installations de radiothérapie du cancer dans les Etats membres africains de l'OCI, où le cancer est devenu l'une des principales causes de décès. De même, les projets relatifs à l'hydrologie isotopique et à la stérilisation des moustiques se poursuivent à une cadence satisfaisante et sont menés en collaboration avec la BID et l'AIEA.
11. La 39ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères s'est félicitée de l'intérêt manifesté par les États membres pour participer et contribuer aux projets

communs de l'OCI, de la BID et de l'AIEA sur le renforcement des installations de radiothérapie du cancer dans les Etats membres de l'OCI situés en Afrique.

12. Afin de favoriser la mise en œuvre des projets liés aux installations de radiothérapie du cancer, le Secrétariat général de l'OCI, la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) ont organisé conjointement, les 2-3 Septembre 2012 au siège de la BID à Djeddah, un séminaire de haut niveau de deux jours sur la coopération OCI/ BID/AIEA à l'appui des efforts des pays africains pour lutter contre le cancer. Le séminaire a groupé des représentants du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Mali, du Mozambique, du Niger, du Sénégal, du Soudan, de la Turquie et de l'Ouzbékistan. Donateurs et partenaires potentiels, tels que la République de Turquie et la République Islamique du Pakistan, ont exprimé leur volonté d'aider les États Membres africains dans leurs efforts de lutte contre le cancer. La Malaisie a manifesté de son côté sa volonté de s'associer au projet.
13. Le séminaire a défini pour chaque pays africain les volets susceptibles d'être encouragés davantage à travers l'assistance synergique BID-AIEA-OCI en vue d'établir et / ou renforcer les programmes de lutte contre le cancer et les installations de radiothérapie. Les composantes de la coopération régionale, en particulier l'éducation et la formation des ressources humaines nécessaires tels que radio-oncologues, médecins praticiens, radiologues, infirmières, etc. ont également été abordées.
14. Le séminaire a adopté un ensemble de recommandations exhortant les parties concernées à veiller, entre autres, à ce que le contrôle du cancer soit identifié comme priorité dans les documents stratégiques pertinents (Programme-cadre par pays pour l'AIEA, Stratégie de coopération avec les pays de l'OMS et Stratégie de partenariat avec les pays membre (MCPS) pour la BID) , à développer un programme national de lutte contre le cancer et une politique/ stratégie pertinente, avec un comité NCCP/PNCE fonctionnel ; et pour les États membres qui ne l'auraient pas encore fait, à s'assurer que leur ministère de la Santé demande officiellement à l'AIEA de faciliter une mission d'étude d'impact ; et enfin d'établir / renforcer l'infrastructure nationale de radioprotection nécessaire à l'utilisation de la radiothérapie.
15. Les ministères de la santé (y compris les Centre / Instituts du cancer) en coordination avec le Bureau national de liaison (NLO) pour l'AIEA et les Ministères des Finances / Gouverneurs BID des pays participants, devraient approcher à cet égard la BID pour l'élaboration d'un document de projet bancable.

Centres d'Excellence en S & T dans le monde islamique

16. En application des recommandations de la Vision 1441H, la BID s'emploie à faciliter la coopération entre les différents Centres d'Excellence dans les pays membres en encourageant la formulation de projets communs dans lesquels ces différents centres se trouvent associés, et en finançant la recherche sous forme de subventions.

17. Le programme se présente sous la forme d'une série d'opérations de coopération trilatérale impliquant un centre relativement avancé dans un certain domaine, un ou plusieurs centres moins avancés dans le même domaine de spécialité et la BID, et menées en collaboration avec le Comité permanent de l'OCI pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH) en tant que facilitateur.
18. Le contenu de cette coopération couvre l'échange de scientifiques, la formation sur le tas, le partage des installations et des informations existantes, et la fourniture d'expertise en vue de mettre à niveau les capacités et les normes des centres les moins performants, tout en recherchant une utilisation optimale de l'institution chef de file. L'identification des centres d'excellence se fait par le COMSTECH à travers un panel d'examineurs adoubé par la BID.
19. Dans le cadre du programme, la BID a procédé au jumelage du Centre international d'agriculture biosaline (ICBA), aux Emirats Arabes Unis, avec l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN), et de l'Institut de Recherche sur les Plantes Médicinales et Aromatiques au Soudan avec l'Institut de Recherche HEJ en Chimie du Pakistan.
20. Les deux programmes ci-dessus ont reçu un financement total de US \$ 280,000, sachant que la BID a également financé un total de trente-quatre opérations, y compris le recrutement de deux experts, onze formations en cours d'emploi et visites de familiarisation et dix-sept ateliers / séminaires et conférences pour un total de US \$ 1,371,000 / -. Vingt pays, dont l'Algérie, la Côte-d'Ivoire, l'Egypte, l'Indonésie, l'Iran, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Liban, la Malaisie, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Pakistan, le Qatar, l'Arabie saoudite, le Sénégal, la Tunisie, la Turquie et les Emirats Arabes Unis ont bénéficié de ces programmes.

Taskforce pour la Vision 1441H dans le domaine de la Science et de la Technologie, et pour le Programme d'Action Décennal de l'OCI

21. La 38^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères a approuvé l'élargissement du nombre de membres de la Taskforce de la Vision 1441H de l'OCI pour inclure trois États membres pour chacune des trois régions de l'OCI. Elle a également approuvé le mandat du Groupe de travail chargé de superviser la mise en œuvre de la Vision 1441 H parallèlement au Programme d'Action Décennal (PAD) et a accepté de transférer le secrétariat du Groupe de travail au COMSTECH.
22. La 29^{ème} session du Comité exécutif du COMSTECH a eu lieu à Bakou, les 25-26 Novembre 2011. Conformément à la décision de la 38^{ème} session du CMAE (RES.1/38-S & T), le Comité exécutif a approuvé la toute première à prendre pour élargir la composition du Groupe de travail sur la Vision 1441 H et sur le PAD et a invité ses propres membres à se joindre à ce groupe de travail. La 39^{ème} session du CMAE a salué l'intérêt manifesté par les États membres à se joindre au groupe de travail tel que recomposé pour la Vision 1441H et le Programme d'Action Décennal.

23. Les membres du Groupe de travail recomposé sont le Cameroun et la Gambie, pour la région de l'Afrique, Djibouti, la Jordanie et l'Arabie saoudite pour la région arabe, l'Iran, la Malaisie et le Pakistan pour la région Asie. La composition du Groupe de travail sera parachevée après l'inclusion d'un troisième État membre de la région Afrique. En outre, le représentant du Président du Sommet de l'OCI (actuellement l'Égypte) est également membre du Groupe de travail. Le Secrétariat général de l'OCI, la Banque Islamique de Développement, l'ISESCO, l'Académie Islamique Internationale des Sciences, la CICIA et le COMSTECH sont également membres de la Taskforce.
24. Le COMSTECH est prévu de convoquer une réunion du Groupe de travail reconstitué à très brève échéance. Le Groupe de travail reconstitué pourrait réfléchir sur le renforcement de la mise en œuvre et la mise en place d'une plate-forme pour une stratégie coordonnée et d'un mécanisme de surveillance pour la réalisation des buts et objectifs du Programme d'Action Décennal et de la Vision 1441H.

Sommet sur la Science et la Technologie

25. La 4^{ème} session extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à Makkah, les 14-15 Août 2012 a appelé à l'adoption de mesures clairement définies pour promouvoir le développement scientifique et technologique, l'innovation et l'enseignement supérieur. A cet effet, la 12^{ème} Conférence Islamique au Sommet, tenue au Caire, les 6-7 Février 2013, a chargé le secrétariat du Comité permanent de l'OCI pour la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH) d'étudier la question et de prendre les mesures nécessaires pour proposer un sommet islamique sur la science et de la technologie et leur impact sur la Oummah islamique. Des démarches sont en cours pour organiser le sommet de la S & T sous l'égide du COMSTECH dans le courant de l'année 2013.

Activités du COMSTECH dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation

26. Dans sa résolution sur les activités du COMSTECH, la 39^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères a salué les activités organisées par le COMSTECH dans les domaines relevant de son mandat. À cet égard, et en se référant aux recommandations de la Vision 1441H et aux dispositions du PAD, la 39^{ème} session du CMAE a appelé le COMSTECH à renforcer ses activités dans le domaine de la science et de la technologie. Les principales activités et programmes du COMSTECH en cours dans ces domaines sont résumés ci-dessous:

Atelier thématique sur les Technologies de Pointe

27. Le COMSTECH a lancé un ambitieux programme de formation des chercheurs des Etats membres de l'OCI dans les domaines de la biologie synthétique, de la biotechnologie, de la biologie moléculaire, de la nanotechnologie, des sciences mathématiques, de la chimie combinatoire, de la biosécurité et des droits de propriété intellectuelle.

Prix et bourses de recherche

28. Des prix et des distinctions spéciales ont été institués pour les réalisations scientifiques et technologiques les plus remarquables à l'actif des scientifiques musulmans et des institutions des Etats membres de l'OCI.
29. Les Prix COMSTECH sont décernés dans quatre disciplines, à savoir : biologie, chimie, mathématiques et physique, en vue d'honorer des personnalités éminentes dont les innovations scientifiques et technologiques dans un domaine spécifique de la science ont abouti à d'importantes découvertes scientifiques. Les Prix décernés sont assortis d'une récompense en espèces et d'un blason d'honneur pour les heureux lauréats.
30. En outre, quatre prix d'excellence du COMSTECH en science et technologie, assortis d'une récompense en numéraire, ont été mis en place: (i) le *COMSTECH Young Scientist Award*, (ii) le Prix COMSTECH du Meilleur Ouvrage Scientifique, (iii) le *COMSTECH Best Paper Award* et (iv) le Prix COMSTECH de brevet d'invention.
31. Le COMSTECH et l'Académie des Sciences du Monde en Développement (TWAS) offrent conjointement des subventions à des scientifiques jusqu'à l'âge de 40 ans, qui exercent dans les pays de l'OCI. Ces subventions sont disponibles dans certains domaines de la science et de la technologie. En collaboration avec la Fondation Internationale pour la Science (IFS), le COMSTECH a jusqu'ici soutenu deux cents projets de recherche au profit de vingt-huit Etats membres de l'OCI.

Centre de Recherche sur la Science, la Technologie et l'Innovation (STI)

32. Le Centre de Recherche Politique et de Formation sur la Science, la Technologie et l'Innovation (STI) relevant du COMSTECH a été créé en 2006 en tant que groupe de réflexion spécialisé dans la prestation de services consultatifs de haute qualité sur les STI aux Etats membres de l'OCI, pour les aider à renforcer leurs capacités dans ce domaine en proposant une adaptée aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux entrepreneurs et aux gestionnaires venus de la communauté des affaires dans les Etats membres de l'OCI pour promouvoir le développement socio-économique de cette région.
33. Les cours de formation / programmes proposés par ce Centre comprennent la Science, la Technologie et l'Innovation, la politique de transfert de technologie, la mise à niveau de l'industrie, de l'Entrepreneuriat Technologique & de l'Innovation, et des Stage de formation sur la prospective.

Réseaux inter-islamiques

34. Le plan d'action pour la science et la technologie élaboré par le COMSTECH a proposé la mise en place progressive d'un réseau d'institutions de haute technologie dans la

région de l'OCI dans certains domaines des sciences et de la technologie. D'où l'idée d'un réseautage des ressources et de la création de centres d'excellence dans les disciplines clés pour permettre aux États membres de l'OCI de faire passer leur effort de recherche à un niveau respectable. Les 13 réseaux établis comprennent les réseaux dédiés aux sciences et aux technologies spatiales, au développement et à la gestion des ressources hydriques, à la médecine tropicale, à la technologie de l'information, aux nanotechnologies, à l'environnement, aux ressources énergétiques renouvelables, etc.

Activités du Centre de Recherches Statistiques, Economiques, et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation

35. La base de données BASEIND SESRIC (indicateurs sociaux et économiques de base) fournit des données sur 266 variables socio-économiques classées en 18 catégories, dont la recherche et le développement scientifique, l'éducation, la santé et l'environnement, pour les 57 pays membres de l'OCI et qui remontent jusqu'en 1970. Actuellement, BASEIND fournit des données pour 33 indicateurs relatifs à l'éducation, la science et la technologie, 21 indicateurs à la santé et 5 indicateurs sur l'environnement. Le contenu de BASEIND est régulièrement mis à jour et enrichi sur la base des informations recueillies auprès des sources statistiques nationales et internationales. Le SESRIC se trouve actuellement engagé dans un processus d'identification des indicateurs de base les plus pertinents en relation avec l'environnement et intégrera ces indicateurs dans sa propre base de données BASEIND dans un proche avenir.
36. Le SESRIC a également préparé plusieurs rapports et études de fond sur la base des dernières données disponibles pour analyser la performance des pays membres dans le domaine de la recherche scientifique, du développement, de l'éducation, de la santé et de l'environnement.
37. Le SESRIC a préparé un rapport de prospective sur "la situation actuelle de la science et de la technologie dans les pays de l'OCI» en Novembre 2012. Sur la base des dernières données disponibles sur la recherche et le développement scientifique dans la région de l'OCI, ce rapport présente un aperçu des développements en cours dans les pays membres de l'OCI dans le domaine de la recherche, du développement (R & D), de la science et de la technologie (S & T). A la lumière des conclusions de cette analyse comparative, des recommandations générales pour les pays membres de l'OCI sont également proposées à la fin du rapport.
38. En sa qualité de Co-gestionnaire (avec Royal Society) du projet d'"Atlas de la Science et de l'Innovation dans le monde islamique", le SESRIC a poursuivi ses efforts au sein de l'équipe de gestion conjointe et du groupe de pilotage du projet pour garantir le succès du processus de mise en œuvre du projet. Le SESRIC a récemment signé un protocole d'entente avec l'Agence Nationale pour le Développement Technologique JSC Kazakhstan (NATD) pour la coopération et la coordination de leurs activités respectives

afin de mettre en œuvre les recommandations formulées dans l'étude de cas relative au Kazakhstan et intégrée dans le cadre du projet d'Atlas. Ce rapport devrait être présenté dans la dernière semaine de mai 2013.

Activités de la Banque Islamique de Développement (BID) dans le domaine de la Science, de la Technologie et de l'Innovation

39. La Banque Islamique de Développement a annoncé en 1426H (2005) l'adoption d'une nouvelle politique, en vertu duquel la Banque encouragerait l'allocation d'un minimum de 10 pour cent du budget annuel des pays membres au secteur de la science et de la technologie. De fait, la Banque soutient le développement scientifique et technologique des pays membres dans trois domaines distincts:

- i) Aide à la construction des installations physiques et des infrastructures;
- ii) Collaboration et échange de connaissances à travers des activités telles que l'échange à court terme d'experts, la formation sur le tas, et les conférences ;
- iii) Financement de la recherche et des projets de développement par les centres d'excellence désignés.

40. Il y'a un certain nombre d'initiatives prises par la BID en partenariat avec le COMSTECH et d'autres institutions dans les pays membres pour soutenir le développement des ressources dans le domaine de la science et de la technologie. Cinq des principales initiatives sont présentées ci-dessous:

- i) Programme d'ateliers annuels: plan annuel d'ateliers doté d'un budget de 200.000 dollars par an pour huit ateliers, avec 25.000 dollars alloués à chacun.
- ii) Prix BID Prix pour la science et la technologie: Dans le cadre des efforts de la Banque visant à promouvoir l'excellence dans le domaine de la recherche scientifique et l'éducation, trois prix BID pour la science et la technologie ont été créés en 1423 H (2002).
- iii) Programme de coopération des Centres d'excellence: La BID facilite la coopération entre les différents centres d'excellence dans les pays membres en encourageant la formulation de projets communs entre ces centres et en finançant la recherche portant sur des projets communs au moyen de subventions.
- iv) Programme S & T pour les expatriés: Il a été construit sur le modèle de référence du PNUD TOKTEN et est soutenu par la Banque avec une allocation de 0,2 millions de dollars.
- v) Programme de coopération des Centres d'excellence, Programme de coopération des Réseaux inter islamiques, Programme de bourses d'études BID, Programme de Prix BID, Programme de formation BID-COMSTECH et programme de soutien financier o la S & T BID-COMSTECH, dans lesquels les principales institutions de l'OCI pour la S & T sont jumelées avec des les

institutions de S & T moins bien loties pour leur permettre d'évoluer et de se mettre rapidement à niveau.

41. Les Prix BID pour la Science et la Technologie comprennent trois (3) prix décernés à l'occasion de la réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BID. Chaque prix consiste en une bourse de cent mille (100.000) dollars américains, un trophée et un certificat mentionnant le nom du gagnant et ses réalisations. Les prix sont attribués seulement aux institutions (et non aux individus) dans les pays membres de la BID dans 3 catégories: (i) contribution exceptionnelle scientifique ou technologique au développement socio-économique d'un pays membre, (ii) contribution exceptionnelle aux Sciences de l'Ingénierie ; agriculture; médecine, biotechnologie, technologies de l'information; Optique, Sciences des matériaux, sciences pharmaceutiques; Microélectronique; sources d'énergie alternatives et nanotechnologie et (iii) institutions de recherche scientifique qui se distinguent dans les pays membres les moins avancés de la BID (PMMA). En 2012, les institutions suivantes ont été récompensées par des prix BID dans les trois catégories suivantes:

- Catégorie 1: Institut malaisien de recherche forestière (FRIM), en Malaisie.
- Catégorie 2: Université d'Agriculture Faisalabad (UAF), au Pakistan.
- Catégorie 3: Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), au Sénégal

Activités de l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture (ISESCO) dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation

42. L'ISESCO met en œuvre un certain nombre de stratégies, de programmes et de projets à la lumière des recommandations des différentes sessions de la Conférence Islamique, de la Stratégie de développement de la science et de la technologie, de la stratégie pour le développement des technologies de l'information et de la communication, ainsi que des recommandations émanant de diverses autres instances scientifiques régionales et internationales, en direction de son objectif principal qui est la construction des capacités en matière de science, de technologie et d'innovation dans les États membres pour un développement socio-économique durable.

43. L'ISESCO parraine une large gamme d'activités, notamment l'organisation et la participation à des séminaires, des conférences, des ateliers et des sessions de formation, la conception et la révision des cursus et des manuels, ainsi que la publication de brochures, guides et matériels de formation pour la promotion de la science, de la technologie, de la recherche et du développement dans divers domaines, notamment la nanotechnologie, la biotechnologie, les TIC, les satellites de télécommunications etc.

44. L'ISESCO s'est efforcée de mobiliser le soutien et l'engagement politique au plus haut niveau en approchant les principales parties prenantes nationales pour collaborer à l'innovation technologique et faire de la science, de la technologie et de l'innovation la locomotive du développement durable. Elle a contribué à la création de forums parlementaires, de réseaux de recherche panislamiques et de réseaux de l'éducation, et à la stimulation des politiques de la science et de la technologie au niveau gouvernemental.

45. L'ISESCO a pris des mesures pour promouvoir le développement, l'utilisation, l'acquisition et la commercialisation des technologies. Elle met également l'accent sur le renforcement des composantes de l'infrastructure technologique en prêtant son assistance sur les politiques technologiques. Les technologies revêtant une importance critique comme la nanotechnologie et la biotechnologie ont également été prises en considération.
46. Le Centre ISESCO pour la promotion de la recherche scientifique (ICPSR) continue de promouvoir la recherche en science et en technologie, à offrir des bourses de recherche, à organiser diverses manifestations scientifiques, à proposer des formations en recherche, à organiser des réunions de groupes d'experts dans les domaines scientifiques importants, et à publier son « Journal de la recherche scientifique » intitulé " ISESCO Journal of Science & Technology ".
47. Voulant mettre à profit le Sommet mondial sur la société de l'information et désireuse de contribuer à la mise en œuvre de la résolution qui en est issue, l'ISESCO s'est focalisée sur les moyens de combler le fossé numérique entre les pays musulmans et les pays avancés. Les activités ISESCO comprennent notamment l'élaboration de la stratégie informatique pour le Monde islamique, l'organisation de séminaires, d'ateliers et de stages de formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et de leurs applications, de la pédagogie informatique, de la préparation de l'étude sur les médias, la réglementation de la communication et la législation en vigueur dans les États membres du Maghreb, les TIC dans la promotion du patrimoine islamique et la lutte contre l'islamophobie ainsi que l'équipement des centres de documentation, des centres scientifiques et de recherche, des bibliothèques publiques et des centres culturels en technologies de l'information et de la communication.
48. L'ISESCO a également fourni des bourses aux étudiants africains pour des études en sciences de la communication.

Organisation pour la Science, la Technologie et l'Innovation (STIO)

49. L'Organisation pour la Science, la Technologie et l'Innovation (STIO) a été approuvée par la 34^{ème} session de la Conférence Islamique des Ministres des Affaires Etrangères (CIMAE) tenue à Islamabad du 15 au 17 mai 2007. La STIO est un organe spécialisé de l'OCI établi en vertu du chapitre XIII, article 24, de la Charte de l'OCI. Jusqu'à présent, 20 États membres de l'OCI ont rejoint STIO depuis que l'adhésion a été ouverte en Février 2010.
50. Le STIO est responsable de la mise en œuvre des décisions liées à la STI et émanant des fora politiques de l'OCI. Ses programmes comprennent la promotion de partenariats intelligents, la mise en pool des ressources des secteurs public et privé pour la recherche et le développement, l'utilisation maximale du potentiel scientifique et technologique au niveau des États membres, le renforcement des compétences et des capacités techniques et le lancement de projets bilatéraux ou multilatéraux spécifiques, impliquant l'industrie, les centres de recherche et les universités.

51. Dans le cadre des efforts déployés par les Etats membres de l'OCI pour parvenir à l'autosuffisance en médicaments et en vaccins, la STIO a organisé, en coordination avec le Secrétariat général, une réunion de fabricants de vaccins choisis par les États membres de l'OCI, à Dubaï, Émirats Arabes Unis, les 27-28 février 2013. Cet événement a rassemblé des fabricants et producteurs de vaccins des pays membres de l'OCI pour partager leurs commentaires sur l'état des lieux en matière de fabrication de médicaments et de production de vaccins et identifier les créneaux de collaboration possibles. De plus amples détails concernant la réunion sont inclus dans la section de ce rapport portant sur la santé.
52. Le STIO, en coordination avec la Fondation nationale de la recherche des Emirats Arabes Unis et avec le Département d'Etat américain, envisage d'organiser un atelier sur le thème "Femmes et Science" en 2013. L'atelier réunira des femmes scientifiques en provenance des pays de l'OCI et des Etats-Unis pour confronter leurs expériences professionnelles et explorer les possibilités de recherches conjointes et de travail collaboratif dans des domaines mutuellement profitables.
53. Deux propositions de projets ont été envoyées par la STIO à la Fondation nationale de la recherche des Emirats Arabes Unis. La première concerne «Les études sur l'Inversion de la Résistance à l'Insuline (IGT et IFG) en utilisant des produits naturels pour la prévention du syndrome métabolique» tandis que la seconde porte sur la «Caractérisation des métabolites secondaires bioactifs produits par la Rhizobactérie et dépistage de leur potentiel comme agents de lutte biologique ». Ce projet sera mis en œuvre en collaboration avec le département de chimie de l'Université des EAU, à Dubaï.
54. La STIO envisage également d'élaborer un programme de formation intitulé «La science dans la diplomatie» pour familiariser les diplomates des États membres de l'OCI avec les aspects scientifiques des négociations internationales portant sur des questions telles que le changement climatique et l'environnement, les questions liées à la santé, etc.

Académie des Sciences du Monde Islamique (IAS)

55. L'objectif sous-jacent du programme de l'Académie des Sciences du Monde Islamique est d'établir un cadre pour le développement de la science et de la technologie dans le monde islamique. En favorisant l'interaction entre les scientifiques et les échanges de vues et d'idées sur les questions scientifiques et technologiques, le programme de l'IAS vise à faciliter l'ensemble du processus de développement socio-économique dans les pays islamiques.
56. Depuis sa création en 1986, l'IAS a mis en œuvre plusieurs programmes qui traitent des questions contemporaines majeures auxquelles le monde islamique est confronté, dans le but de formuler des politiques correctives susceptibles d'être adoptées par les pays de l'OCI et les autres pays en développement dans leur quête pour atteindre leurs objectifs de développement.

57. Chaque année, l'IAS a organisé plusieurs conférences internationales, publie une série d'actes de conférences, de bulletins et de monographies. Elle a également créé un journal scientifique de qualité qui est conforme aux normes internationales.
58. Par ailleurs, l'IAS a établi de nombreux contacts avec des organisations non gouvernementales nationales et internationales, ainsi que les gouvernements à travers le monde. L'Académie agit comme un point focal pour la communauté scientifique de l'OCI et favorise le réseautage entre les scientifiques des pays de l'OCI.
59. L'IAS a organisé de nombreuses conférences scientifiques et technologiques depuis sa fondation en 1987. La 19^{ème} Conférence de l'IAS a eu lieu à Dhaka, au Bangladesh, du 6 au 9 mai 2013 sous le titre «Promouvoir le développement socio-économique dans le monde islamique à travers la science, la technologie et l'innovation».
60. Le site de l'IAS fait référence en tant que réservoir de matériel vidéo sur Internet, y compris pour les informations sur les indicateurs en R&D.
61. L'IAS aide les Etats membres de l'OCI à se doter d'académies nationales des sciences. Elle envisage également d'organiser des programmes de sensibilisation ç la S & T pour les parlementaires de l'OCI, en association avec l'Union Parlementaire des Etats Membres de l'OCI.

2. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

62. La 39^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères, dans sa résolution No.2/39-S & T sur l'enseignement supérieur, a appelé les Etats membres et les institutions compétentes de l'OCI à renforcer leurs programmes et activités dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle a exhorté tous les États membres à utiliser pleinement et à bon escient le document sur les «Indicateurs clés de performance: Guide d'évaluation et d'amélioration de la qualité pour les universités du monde islamique» dans le cadre de leurs activités liées à la performance dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle a invité tous les États membres à encourager activement l'enseignement supérieur au niveau de leur secteur public et privé, et les institutions de recherche à collaborer activement avec l'OCI pour le renforcement et la promotion du programme d'échange éducatif. Y compris les offres de bourses par le canal du Secrétariat général de l'OCI.

Indicateurs clés de performance

63. En application des résolutions de la 5^{ème} Conférence islamique des Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, qui s'est tenue à Kuala Lumpur en Octobre 2010, et de la résolution 2/38-S & T sur l'enseignement supérieur adoptée par la 38^{ème} session du CMAE, le Secrétariat général de l'OCI a préparé et présenté, avec l'assistance d'experts des États membres et en coordination avec l'ISESCO et le ministère de l'Enseignement supérieur de l'Arabie saoudite, le document sur les «Indicateurs clés de

performance: Guide pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité pour les universités du monde islamique" à la session extraordinaire de la Conférence Islamique des Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, tenue à Riyad, en Arabie Saoudite, les 4-5 Octobre 2011.

64. La Conférence extraordinaire des Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a adopté à l'unanimité le document en question et a convenu d'un certain nombre de recommandations relatives au document. Il a été décidé d'organiser des séminaires et des ateliers de sensibilisation pour expliciter les «Indicateurs clés de performance: Guide pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité pour les universités du monde islamique" qui aspirent à rivaliser avec les universités de classe internationale;
65. À la suite de la Conférence extraordinaire des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, un consultant a été recruté pour préparer un «Guide de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des universités dans le monde islamique» afin de faciliter la mise en œuvre des indicateurs clés de performance par les universités des Etats membres de l'OCI. Le «Guide pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité des universités dans le monde islamique» a été examiné par les experts de Haut niveau en matière de qualité et d'accréditation et le document pertinent finalisé lors de leur réunion tenue à Jeddah les 6-7 Octobre 2013.
66. La 6ème Conférence islamique des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la science (Khartoum, 20-21 Novembre 2012) a adopté le Guide d'évaluation et d'amélioration de la qualité pour les universités du monde islamique et a exhorté les États membres à en tirer profit.

6ème Conférence Islamique des Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Khartoum, 20-21 Novembre 2012.

67. La 6^{ème} Conférence Islamique des Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a eu lieu les 20-21 Novembre 2012 à Khartoum. La Conférence a adopté la Déclaration de Khartoum, dans laquelle elle réitère l'appel lancé pour allouer davantage de ressources à la R & D, à la science, à la technologie et à l'innovation pour promouvoir l'autonomisation politique des Etats membres de l'OCI.
68. La Conférence a adopté le Guide d'évaluation et d'amélioration de la qualité pour les universités du monde islamique et a exhorté les États membres à en tirer profit. Elle a appelé à la poursuite des efforts pour suivre la mise en œuvre du document sur les indicateurs clés de performance afin de garantir la qualité de l'enseignement supérieur. À cet égard, elle a approuvé la création d'un Comité de haut niveau pour la qualité et l'accréditation des États membres de l'OCI et a proposé le Royaume d'Arabie Saoudite pour assumer la présidence du Comité.
69. La Conférence a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour la promotion de la nanotechnologie dans les États membres et leur a demandé de prendre les mesures

nécessaires pour promouvoir l'enseignement des nanotechnologies et créer de nouveaux laboratoires et centres de recherche en nanotechnologie avec des installations de classe mondiale en vue de mener des recherches focalisées sur les nouveaux domaines et les créneaux émergents qui revêtent une importance cruciale pour booster leur économie.

70. Le Réseau Inter Islamique sur la nanotechnologie, basé à Karaj, en République Islamique d'Iran, a organisé un atelier sur la nanotechnologie du 13 au 15 mai 2013. L'atelier a notamment discuté de la coopération entre les États membres, et du transfert et de l'échange d'informations sur les nanotechnologies.

Programme d'Echanges Educationnel de l'OCI: la solidarité à travers le milieu académique dans le monde islamique

71. En vue de prendre des mesures concrètes pour resserrer et revigorer les liens de solidarité islamique, le Secrétariat général de l'OCI a mis en place un cadre permettant de renforcer la coopération et les liens entre les milieux universitaires au niveau de l'apprentissage, de l'enseignement et de la recherche.
72. Le «Programme d'Echanges Educationnel de l'OCI: la solidarité à travers le milieu académique dans le monde islamique» vise à promouvoir la solidarité par le biais des universités et la coopération entre les États membres dans le domaine crucial de l'enseignement supérieur. Le programme bénéficie d'une attention croissante au niveau international et un grand nombre d'étudiants poursuivent actuellement des études dans les cycles supérieurs, en maîtrise, doctorat et post-doctorat dans diverses institutions d'enseignement supérieur dans les États membres de l'OCI. Dans le cadre du programme, des bourses ont été annoncées dans un large éventail de domaines, notamment les sciences physiques, les sciences sociales, l'ingénierie, les sciences humaines, les TIC, etc. par plusieurs universités du secteur public et privé dans les États membres de l'OCI. Une page dédiée au Programme facilite l'accès en temps opportun aux informations sur les offres de bourses d'études à l'auditoire le plus large possible. Le programme prévoit également des échanges d'étudiants et porte sur la compensation du déficit de professeurs universitaires, sur l'enseignement à distance, les projets de recherche conjointe, les centres de formation, la formation professionnelle et les cours spécialisés pour répondre aux besoins spécifiques des États membres intéressés.
73. Jusqu'à présent, et pour un total de 225 bourses offertes au niveau du premier cycle, des études postuniversitaires et des études doctorales dans le cadre du programme d'échanges éducatifs de l'OCI, quelques 163 candidats ont été sélectionnés pour des études dans différentes universités des États membres de l'OCI.
74. Dans le cadre des échanges d'enseignants, l'Université technique du Moyen-Orient (Chypre du Nord - METU NCC) a invité des universitaires titulaires du titre de professeur comme professeur invité dans les domaines de la comptabilité et des finances, du génie informatique, de la chimie organique et de la Thermodynamique. Des postes sont également disponibles pour l'année scolaire 2013-2014 pour un ou deux semestres.

75. L'Université Islamique de Technologie (UIT), Dhaka – Bangladesh, a lancé un appel à candidatures pour des postes de professeurs, professeurs associés et professeurs adjoints pour ses départements de génie civil et de génie environnemental.

Activités du Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC)

76. Dans le contexte de ses efforts visant à développer une base de données spécifiques sur les principaux indicateurs afférents à l'éducation et aux domaines connexes, le SESRIC a déjà identifié et recueilli les données pertinentes aux pays membres de l'OCI pour une batterie de 33 indicateurs actuellement disponibles au niveau de la base de données principale "BASEIND" dépendant du Centre.

77. Le SESRIC a préparé un rapport sur «l'éducation et le développement scientifique dans les pays de l'OCI en 2012-2013» pour servir de document de base à la 6ème Conférence islamique des Ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui s'est tenue à Khartoum, au Soudan, les 20-21 novembre 2012. Ce rapport analyse et examine les tendances et les principaux indicateurs dans le domaine du développement pédagogique et scientifique dans les pays membres de l'OCI. Il soumet ces tendances à une évaluation comparative par rapport avec le groupe des pays avancés, les pays en développement non-OCI et le reste du monde dans son ensemble. Ce faisant, le rapport met en lumière un certain nombre de contraintes et de défis auxquels sont confrontés les pays membres dans leurs efforts pour favoriser leur développement éducatif et scientifique.

Activités de la Banque Islamique de Développement (BID)

78. Chaque année, la Banque Islamique de Développement (BID) offre des bourses axées sur les S & T et réparties en trois catégories, à savoir: (i) Le programme de bourses d'études pour les communautés musulmanes dans les pays non membres, (ii) Le programme de bourses M. SC. d'études en science et technologie pour les pays BID les moins avancés et (iii) Le Programme de bourses d'excellence en Haute Technologie.

79. Au titre de son "Prix d'Excellence», la BID invite les diplômés les plus brillants parmi les lauréats des trois programmes de bourses en vue de participer à un programme de perfectionnement de 3 jours au siège de la BID, avec en prime une visite à la Mecque et à Médine.

80. La Banque finance et met en œuvre ses propres programmes de bourses dans le cadre de son effort global de développement des ressources humaines en faveur de ses pays membres et des communautés musulmanes dans les pays non-membres.

Soutien de la BID aux universités de l'OCI

81. La BID a contribué de manière significative aux efforts des universités de l'OCI en termes de développement infrastructurel. Elle a mis en œuvre des projets visant à

améliorer la performance des trois universités affiliés à l'OCI, au Bangladesh, au Niger et en Ouganda, en s'appuyant sur les connaissances et l'expertise de l'Université Islamique Internationale de Malaisie (UIIM). Le «Guide pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité des universités du monde islamique» a servi de base à ce projet.

Activités de l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture (ISESCO) dans le domaine de l'enseignement supérieur.

82. L'ISESCO a mis en œuvre une série d'activités pour le développement de l'enseignement supérieur dans les Etats membres. Il s'agit notamment de l'organisation et/ou de la participation à des conférences, séminaires, ateliers et sessions de formation pour l'amélioration des divers aspects de l'enseignement supérieur, de la qualité de l'enseignement supérieur, du développement de la science et de la technologie, et de l'adéquation entre l'enseignement-formation et le marché du travail.
83. L'ISESCO s'est également impliquée dans la préparation du matériel de formation, des brochures, lignes directrices et stratégies de mise à niveau dans les domaines susmentionnés.
84. L'ISESCO a lancé plusieurs programmes pour aider les États membres dans leur transition vers l'économie du savoir, tout comme elle a prêté son assistance sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et la promotion des connaissances et des compétences intégrant les technologies d'information et de communication dans les écoles et les divers autres secteurs de l'économie. Des programmes spécifiques sur les indicateurs scientifiques, l'indexation, l'accréditation, les indicateurs clés de performance, les études et le reporting ont été lancés pour examiner et analyser l'état des lieux du progrès scientifique et technologique. Le rôle des femmes dans la science et la technologie a été également encouragé en offrant des opportunités spéciales et en créant des chaires réservées aux femmes de science. Les questions d'éthique liées à l'innovation scientifique et technologique ont été également et dûment prises en considération dans les activités ISESCO.
85. L'ISESCO a contribué à la création de chaires au sein de diverses universités, à la mise à disposition d'enseignants et à l'évaluation de la performance académique des universités.

Activités de l'Université Islamique de Technologie (IUT), Dhaka:

86. Dans sa résolution No.7/39-S & T, la 39ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (Djibouti, 15-17 Novembre 2012) a exhorté l'UIT à consacrer plus d'attention à la recherche dans les domaines pertinents aux besoins des États membres et de diffuser les résultats aux bénéficiaires potentiels, tout en invitant l'université à concevoir des cours formation de courte durée, en particulier dans les domaines des nouvelles technologies et de la technologie de découpe à l'intention des professionnels, et pour répondre aux besoins des États membres. Elle a en outre demandé à l'université de veiller à établir une coopération fructueuse en vertu des protocoles d'entente signés

entre l'UIT et d'autres institutions réputées et a pris note des mesures prises par l'université pour lancer un fonds en waqf visant à diversifier ses sources de revenus.

87. L'UIT dispose de cinq départements universitaires et de programmes d'études menant au doctorat. Les membres du corps professoral et les étudiants de l'UIT sont encouragés à entreprendre des projets de recherche. Les articles écrits par des membres du corps professoral sont présentés régulièrement à des séminaires et à des conférences nationales et internationales. Une revue technique nommée "Journal of Engineering and Technology" et contenant des documents de recherche rédigés par le personnel de l'IUT, ou empruntés à diverses organisations, universités du pays d'accueil et de l'étranger, est publiée régulièrement. Afin d'encourager les membres du corps professoral à faire paraître leurs thèses dans des revues scientifiques réputées une nouvelle politique a été adoptée en vertu de laquelle l'université a commencé à prendre en charge la totalité ou une partie des frais de publication. Une nouvelle politique de rémunération a été également formulée pour encourager les auteurs et les critiques de livres.
88. Outre les programmes académiques de formation de longue durée, l'UIT a lancé des cursus de mise à niveau à court terme, des séminaires et des ateliers pour le personnel en poste dans des domaines tels que les tests de logiciels et l'assurance-qualité, axés sur l'acquisition des compétences et la formation technique et professionnelle, les télécommunications, les technologies liées aux énergies renouvelables pour un environnement durable et la conception géotechnique des sous-structures du bâtiment.
89. L'UIT met en œuvre une politique de nomination des professeurs invités en vertu de laquelle un certain nombre de professeurs hautement qualifiés et expérimentés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale sont mis au service de l'université de temps en temps pour de courts séjours, en vue d'enseigner, de fournir des conseils sur l'élaboration de programmes et de collaborer avec les membres du corps professoral pour faciliter la recherche.
90. L'UIT est en train de construire un foyer pour étudiantes. L'inscription pour les étudiantes est prévue pour l'année académique 2014-2015

Activités de l'Université Islamique d'Ouganda (UIO):

91. Dans sa résolution No.7/39-S & T, la 39ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (Djibouti, 15-17 Novembre 2012) a pris note de la contribution de l'UIO à la satisfaction des besoins éducatifs des pays d'Afrique sub-saharienne et des musulmans d'Afrique orientale et australe. Elle a demandé aux États membres, à la BID et aux autres institutions de fournir des fonds pour la mise en place d'un Waqf estimé à 30 millions de dollars US, et appelé les Etats membres et les institutions à aider l'UIO à se doter des facultés de médecine, d'ingénierie, d'agriculture et de médecine vétérinaire dont elle a besoin et d'envisager le détachement de personnel académique auprès de l'UIO.
92. L'Université dispose de 88 programmes différents dans six (6) facultés. Ces facultés sont les suivantes : sciences, sciences de gestion, éducation, études islamiques et de langue

arabe, arts et sciences sociales et droit. Il y'a aussi un centre d'études de troisième cycle. L'Université dispose en outre de quatre (04) campus dont un pour étudiantes, qui a commencé à fonctionner en 2008, avec l'aide financière du Fonds de Solidarité Islamique (FSI).

93. En ce qui concerne la construction d'un nouveau Waqf, l'Université a déjà obtenu des titres fonciers pour le nouveau lotissement (7,5 acres) donné par le gouvernement Ougandais. L'université envisage de mener une étude de faisabilité concernant les projets à édifier sur ce nouveau lot de terrain.
94. L'UIO prévoit d'inaugurer la Faculté des sciences de la santé en Janvier 2014 avec au départ deux programmes d'études : Licence de Médecine et Licence de chirurgie, et un baccalauréat en pharmacie. Le défi majeur est celui du personnel enseignant qualifié pour enseigner à la faculté des Sciences de la Santé (FHS). L'exigence académique minimum pour postuler étant la maîtrise en médecine ou dans des disciplines pertinentes telles que la biochimie, l'anatomie, la physiologie. L'UIO a l'intention d'approcher les États membres pour le détachement de personnel académique à cet effet.

Activités de l'Université Islamique du Niger (IUN):

95. Dans sa résolution No.7/39-S & T, la 39ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (Djibouti, 15-17 Novembre 2012) a exhorté les universités de l'OCI à accorder plus d'attention aux domaines pertinents à la recherche pour répondre aux besoins des États membres. Elle a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République du Niger pour avoir fait don à l'UIN d'une parcelle de terrain sise à Niamey pour la construction d'un Waqf.
96. L'Université islamique au Niger dispense plusieurs programmes de différents degrés scientifiques, dans quatre facultés (la faculté de théologie et des sciences des religions, la faculté des lettres et sciences humaines, la faculté des sciences et de la technologie et la faculté de l'économie et des sciences de l'administration), une école supérieure, à savoir l'Ecole supérieure d'éducation et de formation des enseignants et un Centre baptisé « Iqra' a » pour la formation professionnelle.
97. L'Université met en œuvre un plan stratégique pour la modernisation de ses institutions afin d'atteindre le niveau des établissements d'enseignement supérieur. De plus, cinq nouvelles facultés sont en cours de construction. Il s'agit des facultés d'agronomie, d'éducation, d'économie et de gestion des affaires, des sciences et technologies et des sciences de la santé. Parmi ses 5 facultés, deux ont déjà ouvert leurs portes, au cours de l'année universitaire 2009-2010, à savoir la faculté de l'économie et des sciences de l'administration et la faculté des sciences et technologies.
98. Il est à espérer que la création d'une Faculté d'Agriculture permettra, dans quelques années, la satisfaction des besoins en légumes (pommes de terre, riz, etc.) de l'université (restaurant universitaire) et des populations des villages voisins, tandis que le revenu obtenu permettrait naturellement de reconstituer le budget de l'Université. L'UIN, à Say,

s'étend sur plus de 900 hectares sur les rives du fleuve Niger où les différentes cultures peuvent être envisagées comme champs d'expérimentation et travaux pratiques pour les étudiants de la Faculté d'Agriculture. À long terme, l'élevage des animaux (bovins et ovins) et même la volaille peut être envisagé.

99. La BID finance à hauteur de 15 millions de dollars un projet de centre commercial, à travers le Fonds Waqf l'UIN. Une fois achevé celui-ci devrait aider l'UIN à couvrir ses coûts d'exploitation dans les trois ans.

Activités de l'Université Islamique Internationale de Malaisie (UIIM)

100. L'UIIM a activement promu les objectifs de l'OCI et la mise en œuvre des résolutions pertinentes des réunions de l'OCI. La 38ème session du CMAE a décidé en retour d'accorder à l'UIIM le statut d'institution affiliée à l'OCI.
101. Dans sa résolution No.7/39-S & T, la 39ème session du CMAE (Djibouti, 15-17 Novembre 2012), a encouragé l'UIIM à poursuivre son soutien à l'UIT, l'UIO et l'UIN, et a exhorté les États membres et toutes les institutions concernées de l'OCI à prêter leur soutien à la mise en place d'un fonds de dotation en waqf au profit de l'UIIM.
102. L'UIIM a aidé à évaluer le rendement de l'UIT et a invité les trois autres universités de l'OCI-affiliés à lui envoyer leur personnel enseignant pour poursuivre des études approfondies à l'Université Malaisienne avec le soutien financier de celle-ci. Dans le cadre de son protocole d'accord de coopération avec l'UIIM, l'UIT a sollicité les services d'un membre du corps professoral spécialisé dans l'innovation et l'entrepreneuriat pour faciliter le lancement d'un nouveau cursus sur le sujet. En vertu des dispositions du même protocole d'accord, un membre du corps professoral de l'UIT a obtenu son doctorat à l'UIIM. Deux autres membres du personnel enseignant de l'UIO poursuivent également leurs études postuniversitaires à l'UIIM.

3. SANTE

103. La 39ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CIMAE) (Djibouti, 15 - 17 Novembre 2012) a adopté la Résolution n ° 3/39-S & T en matière de santé qui, entre autres, a réitéré le rôle crucial de la Conférence Islamique des Ministres de la Santé dans la promotion de l'action sanitaire commune de l'OCI, appelé les États membres à mettre en œuvre les résolutions et déclarations adoptées par les Première, Deuxième et Troisième Conférences islamiques des Ministres de la Santé, qui se sont tenues à Kuala Lumpur en Juin 2007, Téhéran en Mars 2009 et Astana en Octobre 2011, respectivement.
104. La 39ème session du CIMAE a en outre:

- a) demandé au SESRIC de travailler en coordination avec le Secrétariat général de l'OCI et la BID afin de diligenter la préparation du programme d'action

stratégique de l'OCI pour la santé 2013-2022 et le soumettre au Comité de pilotage sur la Santé pour l'examiner et en saisir la quatrième Conférence islamique des Ministres de la Santé, à Jakarta en 2013, pour adoption définitive;

- b) encouragé les États membres concernés à envisager de détacher des spécialistes de la santé hautement qualifiés auprès de l'Unité de mise en œuvre de la santé au sein du Secrétariat général de l'OCI à lui affecter les fonds nécessaires;
- c) demandé au Secrétariat général de l'OCI d'établir la coordination avec les États membres, la BID et la CICIA pour la promotion de l'autosuffisance dans la production de médicaments et de vaccins;
- d) s'est félicitée de l'intérêt manifesté par les États membres à participer et à contribuer aux projets communs de l'OCI, de la BID et de l'AIEA pour le renforcement des installations de radiothérapie du cancer dans les États membres de l'OCI situés en Afrique;
- e) exhorté les États Membres à participer activement à la réunion d'experts techniques sur le développement et l'harmonisation des normes afférentes aux produits pharmaceutiques et aux vaccins qui devait être organisée par la Malaisie dans la seconde moitié de 2012;
- f) exhorté les États membres à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les maladies transmissibles, y compris le SIDA, la tuberculose et le paludisme ; demandé aux bailleurs de fonds potentiels, dont les États membres de l'OCI, de contribuer généreusement au GPEI/ IMEP et au Fonds Mondial pour soutenir les activités de lutte contre la polio, le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- g) demandé au Secrétariat Général de l'OCI et à la BID à poursuivre leur coordination avec l'USAID pour la mise en œuvre des activités prévues dans les projets conjoints sur la santé maternelle et infantile au Bangladesh et au Mali.

Quatrième Conférence Islamique des Ministres de la Santé

- 105. À la suite de l'adoption de la Résolution n ° 3/39-S & T sur la santé par la 39^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (Djibouti, 15 - 17 Novembre 2012), le Secrétariat général de l'OCI et le Ministère de la Santé de la République d'Indonésie ont entrepris les préparatifs nécessaires pour l'organisation de la quatrième session de la Conférence Islamique des Ministres de la Santé (CIMS) qui se tiendra du 22 au 24 octobre 2013 à Djakarta, en République d'Indonésie.
- 106. Des pages dédiées sur le site Web du Secrétariat Général de l'OCI et du Ministère de la Santé de l'Indonésie ont été créées avec des informations complètes sur la 4^{ème} CIMS.
- 107. La contribution de l'OCI à l'agenda de développement post-2015 est l'un des principaux points à l'ordre du jour de la 4^{ème} CIMS. L'Indonésie, co-président du Panel onusien de

haut niveau de personnalités éminentes pour le programme de développement post-2015 est en train de préparer un document d'information pour délibération à la quatrième CIMS.

Comité de Pilotage de l'OCI sur la Santé (SCH/CPS)

108. La sixième réunion du Comité de Pilotage de l'OCI sur la Santé (SCH/CPS) a été accueillie par le Gouvernement indonésien à Djakarta du 23 au 24 Avril 2013.
109. La SCH/CPS a fait le point du processus de mise en œuvre de l'ensemble des résolutions et décisions des première, deuxième et troisième CIMS et des réunions du CPS et a discuté des voies et moyens de renforcer les actions nationales et de booster la coopération internationale pour un suivi effectif des décisions du CIMS.
110. La réunion a notamment approuvé le projet de programme d'action stratégique de l'OCI pour la santé (OCI-SHPA) 2013-2022 pour en saisir la 4ème Conférence Islamique des Ministres de la Santé, donné son feu vert à l'élaboration d'un projet de plan de mise en œuvre de l'OCI-SHPA pour appréciation à la 7ème réunion du CPS en prélude à la 4ème session de la CIMS, approuvé les termes de référence du Comité technique sur le développement et l'harmonisation des normes applicables aux produits pharmaceutiques et aux vaccins, et salué les recommandations de la première réunion des fabricants de médicaments et de vaccins dans les pays de l'OCI pour préparer un plan d'action à court, moyen et long terme en vue d'accéder à l'autosuffisance dans le domaine de la production de vaccins; elle a également apporté son soutien sans réserve à la mise en place rapide et à l'opérationnalisation de l'Unité de Mise en Ouvre pour la Santé, discuté de la contribution de l'OCI à l'élaboration du document sur les ODM de l'après-2015 et fait le point des préparatifs de la 4ème Conférence Islamique des Ministres de la Santé.
111. Le CPS a réitéré l'appel lancé par la 3ème Conférence Islamique des Ministres de la Santé pour une plus grande coopération dans le domaine de la formation et de l'enseignement en matière de santé et a convenu d'encourager des offres de bourses d'études dans le domaine des études médicales dans le cadre du «Programme d'échanges éducatifs de l'OCI: Promouvoir la solidarité à travers l'Université».
112. Le CPS a exhorté le Kazakhstan, en tant que président en exercice de la CIMS, à envisager d'établir la coordination entre les Ministres de la Santé des pays de l'OCI en marge de la prochaine AMS à Genève en vue de renforcer la coopération sur les questions liées à la santé au sein des instances internationales.
113. Le CPS a souligné l'importance de la nutrition maternelle et infantile en tant qu'un des problèmes de santé de base dans la région de l'OCI et demandé que cette question soit dûment abordée t pendant les réunions de l'OCI à venir dans le domaine de la santé.

Programme d'action stratégique de santé de l'OCI 2013-2022 (OCI SHPA)

114. La 39ème session du CMAE a demandé au SESRIC de travailler en coordination avec le Secrétariat général de l'OCI et la BID afin d'accélérer la préparation du programme d'action stratégique 2013-2022 de l'OCI sur la santé et de le soumettre au Comité de

Pilotage sur la Santé pour examen et soumission à la quatrième Conférence Islamique des Ministres de la Santé à Djakarta, en 2013, pour adoption.

115. Un atelier de réflexion, impliquant les membres du CPS, a eu lieu au siège du SESRIC à Ankara, les 11-12 Juin 2012, en vue d'élaborer une structure du projet OIC-SHPA. Sur la base de la structure proposée, un projet OIC-SHPA a été effectivement préparé par le SESRIC et distribué à toutes les organisations des Etats membres et instances internationales pour commentaires.
116. Le Programme d'Action de l'OCI-SHPA comporte six volets thématiques:
- Thème 1: Renforcement du système de santé;
 - Thème 2: prévention et contrôle des maladies;
 - Thème 3: Santé maternelle, néonatale et infantile et nutrition;
 - Thème 4: médicaments, vaccins et technologies médicales;
 - Thème 5: Réponse et intervention de santé d'urgence;
 - Thème 6: Information, Education, Recherche et Plaidoyer.
117. Une réunion du Groupe consultatif d'experts a eu lieu les 17 - 18 Février 2013 au siège du SESRIC à Ankara. La réunion a finalisé le projet de document de l'OCI-SHPA.
118. Le projet OCI-SHPA 2013 - 2022 a été approuvé par la sixième réunion du CPS, qui s'est tenue à Djakarta, les 23 et 24 Avril 2013, et le Secrétariat général de l'OCI a été invité à soumettre le document pour adoption à la quatrième CIMS.

Plan de mise en œuvre de l'OCI-SHPA

119. La réunion du Groupe consultatif d'experts (EAGM) qui s'est tenue les 18-19 Février 2013 au Siège du SESRIC à Ankara a décidé d'élaborer un plan de mise en œuvre de l'OCI-SHPA 2013-2022. Six groupes de travail correspondant aux six principaux domaines thématiques et présidés chacun par un État membre ont été établis. Des plateformes de discussion de groupe en ligne pour chacun de ces groupes de travail ont été créées afin de faciliter l'interaction entre les membres en vue de développer le projet de plan de mise en œuvre.
120. Le Plan de mise en œuvre de l'OCI-SHPA sera finalisé lors d'une réunion impliquant tous les Etats membres de l'OCI et les membres du CPS, à Bandung les 18 - 19 Juin 2013. Le Plan de mise en œuvre comprend l'indicateur-clé de performance (KPI) permettant de mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs fixés ainsi que les délais précis pour chacune des activités proposées dans chacun des domaines thématiques.
121. Le projet de document final du plan de mise en œuvre sera présenté à la quatrième Conférence Islamique des Ministres de la Santé pour approbation.

122. Un groupe de travail sur le suivi de la mise en œuvre de l'OCI SHPA 2013-2022 sera établi. Les pays qui pilotent actuellement les différents volets thématiques pour l'élaboration du Plan de mise en œuvre seront invités à poursuivre leur mission en tant que membres du Groupe de travail.

Autosuffisance dans le domaine de la production de vaccins et de médicaments

123. Deux trajectoires parallèles sont suivies dans le contexte des efforts visant à promouvoir l'autosuffisance dans la production de médicaments et de vaccins:
- a) Le développement et l'harmonisation des normes applicables aux produits pharmaceutiques et aux vaccins.
 - b) La coopération entre les fabricants de médicaments et de vaccins dans les Etats membres de l'OCI

Développement et harmonisation des normes applicables aux produits pharmaceutiques et aux vaccins.

124. Une réunion technique sur le sujet a été organisée par la Malaisie à Kuala Lumpur les 1-2 Octobre 2012. La réunion a fait le point des procédures de contrôle réglementaire des produits pharmaceutiques et des vaccins dans les Etats membres de l'OCI, abordé les défis à la production des produits pharmaceutiques et des vaccins dans la région de l'OCI, et délibéré sur la structure de la commission technique pour le développement et l'harmonisation des normes applicables aux produits pharmaceutiques et aux vaccins (OCI -DHSPV).
125. La réunion a identifié deux grandes sphères de collaboration: la première sphère est celle des organismes de réglementation nationaux et des services de normalisation, et la seconde sphère celle de la coopération avec le secteur privé impliqué dans la production de vaccins et de médicaments dans les États membres de l'OCI.
126. Le projet de termes de référence du Comité technique sur le développement et l'harmonisation des produits pharmaceutiques et des vaccins a été finalisé et distribué à tous les États membres.
127. Les termes de référence du Comité technique sur le développement et l'harmonisation des normes applicables aux produits pharmaceutiques et aux vaccins et le plan d'action biennal du Comité technique ont été approuvés par la 6ème Réunion du CPS (Djakarta, 23- 24 Avril 2013).
128. La Malaisie a proposé d'accueillir la deuxième réunion du Comité technique en novembre 2013.

Coopération entre les fabricants de médicaments et de vaccins dans les Etats membres de l'OCI

129. La première réunion des fabricants de médicaments et de vaccins des pays de l'OCI a été organisée par le Secrétariat général de l'OCI, en collaboration avec l'Organisation pour

les Sciences, la Technologie et l'Innovation (STIO) et accueillie par le Gouvernement des Émirats Arabes Unis à Dubaï, les 27 - 28 Février 2013.

130. La réunion a procédé à l'état des lieux dans le domaine de la production de médicaments et de vaccins dans les pays de l'OCI, discuté des défis majeurs à l'autosuffisance, identifié les pistes à explorer pour une collaboration efficace et souligné le rôle de l'OCI dans la facilitation de la coopération et de l'action commune.
131. Les participants ont convenu de travailler ensemble pour promouvoir l'autosuffisance et souligné que l'objectif visé pourrait être atteint grâce à une action menée conjointement et de manière progressive.
132. La réunion a recommandé plusieurs mesures à court, moyen et long terme pour accéder à l'autosuffisance dans le domaine de la production de vaccins, à savoir :
 - le renforcement des liens entre l'industrie et les universités,
 - l'harmonisation des normes,
 - la création d'un mécanisme d'achat groupé de vaccins et de fournitures connexes à travers le partenariat public-privé,
 - la création d'un stock stratégique de médicaments et de vaccins pour les urgences,
 - l'obtention du statut de préqualification de l'OMS.
133. L'Institut Pasteur, l'Institut Razi de Recherche sur le Vaccin et le Sérum en République Islamique d'Iran, et *Macter Int'l Pvt* de la République du Pakistan ont proposé de financer les activités de R & D sur les vaccins humains et vétérinaires pour les pays de l'OCI, ainsi que les cours et ateliers de formation sur le Système de Management de la Qualité (SMQ), de Validation des essais cliniques et de CGMP.
134. Conformément à la demande de la réunion, le Secrétariat général de l'OCI a contacté l'OMS pour une information complète sur le programme de préqualification de l'OMS, la procédure à suivre, les critères et le mécanisme d'obtention.
135. La réunion a convenu de préparer un document définissant les actions à engager à court, moyen et long terme pour accéder à l'autonomie. Le SESRIC a été prié de mener des études d'évaluation technique et de préparer un rapport à ce sujet.
136. La deuxième réunion des fabricants de médicaments et de vaccins devait être organisée par *Bio Farma* (Indonésie) à Bandung, le 16 Juin 2013, pour discuter des plans à adopter à court terme (processus en aval), moyen terme (développement conjoint d'API) et long terme (recherche et développement). Le document sera présenté à la 4ème Conférence Islamique des Ministres de la Santé pour examen.

Partenariat OCI / BID / AIEA pour la création et le renforcement de l'infrastructure de la radiothérapie du cancer dans les États membres d'Afrique

137. Le Secrétariat général de l'OCI, la Banque Islamique de Développement (BID) et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) ont organisé conjointement un séminaire de haut niveau de deux jours sur la coopération entre l'OCI, la BID et l'AIEA à l'appui des efforts des pays africains pour lutter contre le cancer, les 2 - 3 Septembre 2012 au siège de la BID à Djeddah. La réunion a groupé des représentants du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Mali, du Mozambique, du Niger, du Sénégal, du Soudan, de la Turquie et de l'Ouzbékistan. Les donateurs et partenaires potentiels, tels que la République de Turquie et la République Islamique du Pakistan, ont exprimé leur volonté d'aider les États Membres africains dans leurs efforts de lutte contre le cancer. La Malaisie a exprimé de son côté sa volonté de participer au projet.
138. L'objectif du séminaire était de fournir aux Etats membres un forum leur permettant de présenter leurs plans et programmes nationaux à la BID, l'AIEA et l'OCI pour examiner les demandes de financement et de soutien technique.
139. La réunion a défini pour chaque pays africain ce qui pourrait être encouragé davantage par le soutien synergique BID-AIEA-OCI en vue d'établir et / ou de renforcer les programmes de lutte contre le cancer et les installations de radiothérapie. Les composantes de la coopération régionale, en particulier pour l'éducation et la formation des ressources humaines nécessaires en termes de radio-oncologues, de praticiens, de radiologues, d'infirmières, etc. ont également été abordées.
140. La réunion a adopté un ensemble de recommandations appelant, entre autres, à veiller à ce que le contrôle du cancer soit identifié comme une priorité dans les documents stratégiques pertinents (Programme-cadre par pays pour l'AIEA, Stratégie de coopération avec les pays pour l'OMS et Stratégie de partenariat avec les pays membre (MCPS) pour la BID), en vue de développer un programme national de lutte contre le cancer et des politiques/stratégies pertinentes avec un comité NCCP/PNCE fonctionnel ; et dans le cas des États membres qui ne l'auraient pas encore fait, veiller à ce que le ministère de la Santé demande officiellement à l'AIEA de faciliter une mission d'impact ; et d'établir / renforcer l'infrastructure nationale de radioprotection pour l'utilisation de la radiothérapie.
141. Les Ministères de la Santé (dont les Centres / Instituts du cancer) en coordination avec le Bureau national de liaison (NLO) pour l'AIEA et les Ministères des Finances / Gouverneurs BID des pays participants, devraient approcher la BID pour la conception de projets bancables.

Coopération dans la lutte contre les maladies transmissibles:

Éradication de la poliomyélite

142. Le Secrétariat général de l'OCI a continué à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires internationaux dans le cadre des efforts mondiaux visant à éradiquer la polio. À cet égard, le Secrétaire général de l'OCI poursuit également ses contacts avec les dirigeants des Etats membres de l'OCI et des Etats non membres et avec les organisations philanthropiques comme la Fondation Bill Gates.

143. Le Secrétariat général de l'OCI a participé à la réunion des oulémas des Etats membres de l'OCI qui a été organisée par le Bureau de l'OMS pour la Région de la Méditerranée Orientale (EMRO) au Caire en Mars 2013 en vue de mobiliser des soutiens sur l'éradication de la poliomyélite et la vaccination dans les Etats membres de l'OCI. L'OCI a appelé les universitaires et les chefs religieux à soutenir la campagne d'éradication de la poliomyélite et à encourager les populations à y répondre positivement.
144. Par la suite, le Secrétariat général de l'OCI a obtenu un nouvel édit religieux (fatwa) de l'Académie Islamique Internationale du Fiqh(AIIF), qui a émis ainsi sa deuxième proclamation du caractère obligatoire de la Vaccination contre la polio.
145. La Mission Permanente d'Observation de l'OCI auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a assisté à la réunion spéciale du Groupe de Partenaires sur la Poliomyélite dans le Monde (PPG) avec M. Bill Gates, co-président de la Fondation Bill & Melinda Gates, le 24 Janvier 2013 à Genève. La réunion a porté sur l'historique et les progrès réalisés dans l'éradication de la poliomyélite, l'importance du nouveau plan stratégique pour l'éradication de la poliomyélite Endgame et les besoins avérés de financement pour soutenir le plan, ainsi que l'importance des actions à mener par un large éventail de parties prenantes pour faire aboutir l'initiative.

Paludisme

146. La Directrice exécutive du secrétariat de Roll Back Malaria (RBM) Dr Fatoumata Nafou-Traore, a rendu visite à l'OCI à Djeddah, le 12 Février 2013. Le Secrétariat général de l'OCI et le Secrétariat RBM ont discuté à cette occasion des moyens de renforcer la coopération, y compris:
 - L'implication du RMB dans l'élaboration de l'OCI-SHPA 2012-2022 et de son plan de mise en œuvre ainsi que dans les activités envisageables pour mettre en œuvre l'OCI -SHPA;
 - La participation de RBM à la quatrième session de la Conférence Islamique des Ministres de la Santé et à la préparation d'un document de réflexion pour la table ronde projeté lors de la quatrième session de la CIMS sur l'éradication du paludisme;
 - La mise à disposition de médicaments et de vaccins efficaces et à un prix abordable pour les Etats membres de l'OCI et la possibilité de relier le groupe des fabricants de vaccins des pays de l'OCI aux grands groupes internationaux de développement des vaccins contre le paludisme.
 - Un financement novateur.
 - La préparation d'un plan d'action conjointe et de coopération OCI-RBM.
 - Le développement et la préparation du matériel de sensibilisation et d'information à distribuer au cours de la Conférence des Ministres des Affaires étrangères, des conférences des Ministres de la santé et autres réunions de l'OCI.

Tuberculose

147. Les pays de l'OCI ont enregistré un demi-million de décès sur un total de 1,4 million de morts de la maladie en 2011. À cet égard, le Partenariat OCI-Halte à la Tuberculose a permis de mettre au point un programme de travail conjoint pour renforcer la coopération bilatérale visant à éradiquer la tuberculose dans la région de l'OCI.
148. A l' occasion de la Journée mondiale de la Tuberculose, l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) et le Partenariat Halte à la Tuberculose ont réaffirmé leur engagement à prendre des mesures efficaces pour vaincre la maladie mortelle de la tuberculose et à travailler ensemble à cette fin. Ils ont reconnu la menace posée par la tuberculose, une maladie aéroportée qui développe des souches résistantes aux médicaments, dans un monde de plus en plus interconnecté.
149. « Prévention et traitement de la tuberculose » devait être l'un des thèmes prioritaires à aborder lors de la 4ème Conférence Islamique des Ministres de la Santé, qui s'est tenue à Djakarta, en Indonésie, en Octobre 2013. L'OCI a hâte de travailler avec ses partenaires internationaux, dont l'OMS et le partenariat Halte à la Tuberculose, pour bénéficier des nouveaux outils et des tests en cours de développement pour le diagnostic, la prévention et le traitement de la tuberculose, y compris le développement de nouveaux médicaments et vaccins.

Coopération avec le Fonds Mondial de Lutte contre le VIH / Sida, la Tuberculose et le Paludisme

150. Dans le cadre du protocole d'accord signé entre l'OCI et le Fonds Mondial en mai 2009, l'OCI poursuit son plaidoyer auprès de tous les États membres pour les convaincre d'accorder leur soutien au Fonds Mondial.
151. L'OCI et le Fonds Mondial ont briefé les représentants permanents des États membres à l'ONU à New York sur la coopération entre les deux organisations pour lutter contre le VIH / SIDA, la tuberculose et le paludisme, à la veille de la session de l'Assemblée générale de l'ONU en 2012. Les représentants permanents ont salué et apprécié les informations fournies et exprimé leur soutien sans réserve aux efforts déployés.
152. Le Bureau de l'Observateur Permanent de l'OCI à Bruxelles a participé à une réunion préparatoire sur la quatrième reconstitution (2014-2016) du Fonds Mondial qui s'est tenue à Bruxelles les 9 - 10 Avril 2013. La réunion a souligné le rôle des partenariats et de la solidarité internationale afin de mobiliser des ressources suffisantes pour garantir l'accès des différents pays à la science et à la technologie leur permettant de concevoir et de mettre en œuvre les interventions appropriées pour lutter contre la tuberculose, le VIH / SIDA et le paludisme.

Coopération avec l'Alliance du GAVI

153. La délégation de l'Alliance du GAVI, conduite par son Directeur Exécutif Dr Seth Berkeley, a rendu visite au siège de l'OCI à Djeddah, le 11 Mars 2013. La délégation a briefé l'OCI sur le partenariat unique dans le monde de l'Alliance du GAVI public-privé dans le domaine de la santé qui se bat pour sauver la vie aux enfants et protéger la santé des populations en élargissant l'accès à la vaccination dans les pays en développement, notamment les pays membres de l'OCI.
154. Les deux parties ont exploré les possibilités de renforcement de leur coopération, en particulier pour s'assurer que chaque enfant dans les Etats membres de l'OCI sera vacciné et que tous les pays de l'OCI accéderont à l'autosuffisance dans le domaine de la production de vaccins.
155. Il a été décidé d'impliquer l'Alliance du GAVI dans l'élaboration de l'OCI-SHPA 2012-2022 et son plan de mise en œuvre et d'envisager la possibilité pour le GAVI de mener des activités liées à la mise en œuvre de l'OCI -SHPA;
156. Il a été convenu que le GAVI serait invité à participer à la quatrième session de la Conférence Islamique des Ministres de la Santé.

Santé Maternelle et Infantile

157. Le Secrétariat général de l'OCI collabore avec le bureau du FNUAP à Ankara et avec le SESRIC en vue d'associer les dirigeants religieux et les élites culturelles pour aider et faciliter la mise en œuvre du projet conjoint sur la santé maternelle et infantile (SMI). La traduction anglaise des six matériels de formation préparés par le bureau du FNUAP à Ankara à l'intention des chefs religieux et des élites culturelles a été partagée avec l'USAID. Le bureau du FNUAP à Ankara et le SESRIC envisagent également la possibilité d'organiser des cours de formation pour les formateurs.
158. En outre, et à la demande du Secrétariat général de l'OCI, le SESRIC a entrepris de développer une analyse de rentabilisation pour les investissements dans la santé maternelle et néonatale dans les pays de l'OCI. Il s'agira notamment de la rentabilité économique de l'investissement dans la santé de la mère et de l'enfant à l'échelle des pays de l'OCI. Après approbation par les Ministres de la Santé, l'analyse sera présentée aux Ministres des Affaires Etrangères. Le résultat escompté est d'encourager les pays leaders en matière de santé maternelle et néonatale.
159. La question de la santé maternelle et infantile a été choisie comme thème de l'une des tables rondes organisées lors de la quatrième Conférence Islamique des Ministres de la Santé. Le document conceptuel est en cours d'élaboration par le Secrétariat Général de l'OCI en coordination avec l'USAID et le SESRIC.

Création de l'Unité de l'OCI sur la mise en œuvre de la Santé (HIU)

160. Les gouvernements du Kazakhstan et de l'Indonésie sont en train de développer le mécanisme approprié pour affecter des spécialistes qualifiés de la santé au Secrétariat général de l'OCI.

Activités du Comité Permanent pour la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH) dans le domaine de la santé

Programme COMSTECH/OMS de subventionnement de la recherche (EMRO)

161. Le Bureau régional pour la Méditerranée Orientale de l'Organisation Mondiale de la Santé (EMRO / OMS) et le COMSTECH ont décidé d'accorder une subvention conjointe en 2004 pour soutenir la recherche dans les pays EMR (qui sont tous des membres de l'OCI) en biotechnologie et en génomique appliquée. L'objectif global de cette subvention est de promouvoir la recherche, d'encourager le réseautage, de générer de nouvelles connaissances et de stimuler l'application de la biotechnologie et des interventions axées sur la génomique dans le contexte des soins de santé.
162. Au titre du programme conjoint COMSTECH-EMRO/OMS, cinquante-neuf projets de recherche dans onze États membres de l'OCI, dont le Bahreïn, l'Égypte, l'Iran, la Jordanie, le Liban, le Maroc, Oman, le Pakistan, la Palestine, la Syrie et la Tunisie ont reçu jusqu'ici un total de 769.900 \$ US.

Activités du Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) dans le domaine de la santé

163. Le SESRIC a piloté la préparation du Projet de programme d'action stratégique de l'OCI sur la santé 2013-2022 (OCI-SHPA). Il a également facilité la préparation des plans d'exécution pour les six domaines thématiques de la coopération OCI-SHPA. Le SESRIC siège au sein des six groupes de travail de l'OCI-SHPA et a établi six courriels groupés pour faciliter la communication et l'échange d'informations au sein et entre les groupes de travail.
164. Le SESRIC a accordé une importance particulière à la formation et au renforcement des capacités dans le domaine de la santé. Sous l'égide de son programme d'enseignement et de formation pour les pays membres de l'OCI (OCI-PFP), quatre projets de renforcement des capacités de la santé ont été conçus et lancés par le SESRIC dans le but de renforcer les capacités des ressources humaines du secteur de la santé dans les pays membres. Ces projets sont: le Programme Ibn Sina pour le renforcement des capacités (IbnSina-HCaB), le Programme de formation au contrôle du tabagisme, le Programme de renforcement des capacités de sécurité et de santé au travail (OSHCaB) et le Réseau de l'OCI pour la sécurité et la santé au travail (OCI-OSHNET).

165. Dans le cadre du Programme (IbnSina-HCaB) sur le renforcement des capacités dans le domaine de la santé, le Centre a organisé cinq stages de formation en Egypte, Somalie, Turquie et Yémen au cours de la période allant du mois de Septembre 2012 à Avril 2013. En outre, le Centre a récemment signé un protocole d'accord avec la Fédération Egéenne de la Santé (ESAFED) et la Fédération Anatolienne de la Santé (USAF) en vue de développer la coopération avec ces institutions afin d'améliorer la quantité, la qualité et la portée des formations de santé mises en œuvre dans le cadre du Programme Ibn Sina de renforcement des capacités dans le domaine de la santé.
166. « Sécurité et santé au travail » est un autre domaine d'intérêt majeur dans le contexte des activités de renforcement des capacités. Le SESRIC a organisé jusqu'ici six cours de formation au Brunei, en Malaisie, au Pakistan et en Turquie sur le thème du renforcement des capacités en matière de santé et de sécurité au travail (OSHCaB). Le SESRIC tient également à jour une liste d'experts de la santé et de la sécurité au travail. Cette initiative vise à faciliter la communication entre les experts en santé et en sécurité au travail dans les pays membres de l'OCI, et partant, à améliorer l'échange d'informations et d'expériences au sein du monde islamique et à promouvoir les activités de coopération technique entre les pays membres.

Activités de la Banque Islamique de Développement (BID) dans le domaine de la santé

167. Pierre angulaire du développement humain, le secteur de la santé est l'un des domaines d'intervention privilégiés de la Banque. L'appui de la BID au secteur de la santé se concentre sur trois domaines thématiques clés: (i) la prévention et le contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles; (ii) un système de santé renforcé pour améliorer l'accès et la qualité des services de soins de santé, et (iii) le financement alternatif de la santé pour éliminer les obstacles financiers à l'accès, générer / mobiliser des ressources financières supplémentaires pour la santé et faire un meilleur usage des ressources disponibles. L'investissement de la Banque dans le secteur a presque décuplé au cours de ces 21 dernières années.
168. Dans le domaine de la prévention et du contrôle des maladies, la BID a financé différentes interventions, y compris l'achat de vaccins contre la polio, des activités de sensibilisation, de mobilisation et de surveillance communautaire, le contrôle des vecteurs du paludisme au Soudan et l'utilisation de la pulvérisation résiduelle intérieure (IRS) au Cameroun. La BID, avec d'autres partenaires internationaux, a également mis en œuvre des projets sur la cécité des rivières et l'amélioration de l'accès à, ainsi que l'efficacité et la qualité du traitement de la cataracte dans certains Etats membres africains.
169. Un financement de projets liés à la santé maternelle et infantile a été approuvé pour la Sierra Leone. La BID a également traité une proposition de l'Hôpital National de référence de Mulago en Ouganda, pour étayer les efforts de la Banque Africaine de

Développement. Le projet de la BID est de créer une unité spécialisée en santé maternelle et néonatale (M & N) d'une capacité de 320 lits à l'horizon 2016.

170. En vertu de son programme d'autosuffisance dans le domaine de la production de vaccins, la BID promeut les opérations et projets de renforcement des capacités dans un certain nombre d'États membres. Avec la collaboration de l'OMS, la BID a mis au point un programme complet de formation sur les procédures de préqualification, de validation et de certification pour les producteurs de vaccins des pays de l'OCI.

Projets de l'OCI, de la BID et de l'AIEA pour la mise en place de centres de radiothérapie du cancer dans les Etats membres de l'OCI en Afrique

171. Le Secrétariat général de l'OCI, la BID et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) ont convenu de poursuivre des projets communs pour établir et renforcer les installations de radiothérapie du cancer dans les Etats membres de l'OCI en Afrique.

Activités de l'Organisation pour l'Education, la Science et la Culture (ISESCO)

172. Dans le domaine de la santé, un certain nombre d'activités sont mises en œuvre par l'ISESCO pour répondre aux besoins des États membres en particulier dans la prévention, la protection, le contrôle et le traitement de maladies comme le VIH SIDA, le paludisme, et la leishmaniose et le contrôle des maladies d'origine gastro-intestinale.
173. L'ISESCO, en coordination avec l'OMS / EMRO, a également contribué à la définition des orientations stratégiques pour encourager la recherche sur la santé dans la Région de la Méditerranée Orientale

4. ENVIRONNEMENT

174. La 39^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères, tenue à Djibouti, du 15 au 17 Novembre 2012, a exhorté les États membres à coordonner leurs positions pour relever efficacement les défis induits par les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, de développer des politiques environnementales et d'allouer les ressources humaines, technologiques et économiques nécessaires à cet effet. Elle a en outre exhorté les institutions compétentes de l'OCI à établir une étroite coordination et à assurer la complémentarité de leurs activités et programmes et souligné l'importance des consultations périodiques entre les États membres et la possibilité d'adopter le cas échéant des prises de positions communes dans les négociations multilatérales relatives à l'environnement et au changement climatique.
175. La 12^{ème} session de la Conférence Islamique au Sommet, tenue au Caire, en Egypte, les 6-7 Février 2013, a souligné la nécessité d'une coopération mondiale solide, surtout pour les pays les plus vulnérables aux conséquences négatives du changement climatique, y compris par un financement adéquat, le transfert de technologie, et le soutien au

renforcement des capacités des pays développés vers les pays en développement en vertu de la Convention des Nations Unies sur le changement climatique. En ce qui concerne le scénario de développement mondial post-2015, le Sommet a réaffirmé que le développement durable devrait être l'une des priorités essentielles à travers une structure de mise en œuvre forte et nantie des ressources nécessaires. Le Sommet a souligné l'importance d'un processus de négociation intergouvernementale transparent et inclusif au sein de l'AGNU sur les objectifs du développement durable et l'agenda de développement post-2015.

176. La 5ème Conférence Islamique des Ministres de l'Environnement, qui s'est tenue à Astana, au Kazakhstan, les 24 et 25 Avril 2012, a adopté la Déclaration Islamique sur le Développement Durable, qui constitue un apport important de la part des Etats membres de l'OCI au Sommet Rio +20.
177. Le Bureau exécutif islamique pour l'environnement a entrepris de préparer des propositions de stratégies islamiques et de plans d'action dans le domaine de l'environnement et suit de près la mise en œuvre des résolutions et recommandations de l'OCI concernant l'environnement et le développement durable.

5ème Conférence Islamique des Ministres de l'Environnement (CIME)

178. La 5ème Conférence Islamique des Ministres de l'environnement s'est tenue à Astana, Kazakhstan, les 17-18 mai 2011. La Conférence a été organisée conjointement par l'ISESCO (Secrétariat du Bureau exécutif islamique de l'Environnement) et le Gouvernement du Kazakhstan, en collaboration avec la Présidence de la Météorologie et de l'Environnement d'Arabie Saoudite et le Secrétariat général de l'OCI.
179. La Conférence a adopté la Déclaration islamique sur le développement durable. Cette constitue un apport important de la part des Etats membres de l'OCI pour le Sommet Rio +20. La Déclaration réaffirme l'attachement des États membres de l'OCI aux principes et objectifs adoptés par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en 1992. Elle appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs définis par la CNUED par le biais d'une coopération internationale renforcée et d'un cadre institutionnel plus efficace pour un développement durable soutenu par les ressources financières et techniques nécessaires. Elle appelle en outre les pays développés à honorer leurs engagements financiers en faveur du développement durable et à prendre des mesures concrètes en vue de l'annulation de la dette, d'un accès facilité aux marchés, du transfert de technologie et de l'assistance au renforcement des capacités.
180. La Déclaration met en garde contre une focalisation trop étroite sur des technologies ou des prescriptions spécifiques qui pourraient conduire à la création d'une nouvelle dépendance technologique, à l'érection de barrières commerciales ou à des conditionnalités sur le financement du développement. Elle insiste sur la nécessité pour les pays développés d'assumer leurs responsabilités en matière de réduction des émissions de gaz à effet de

serre, conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et au Protocole de Kyoto.

181. Des efforts sont en train d'être entrepris pour élaborer un protocole d'entente entre les différents acteurs de l'OCI et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) sur la réduction et la gestion des risques de catastrophes. Le protocole d'accord en question pourrait s'avérer fort utile pour encourager le dialogue, la collaboration et le partenariat en matière d'atténuation des risques de catastrophe parmi les États membres de l'OCI, en particulier ceux exposés aux catastrophes naturelles, tremblements de terre et inondations.

Vision de l'Eau à l'OCI

182. La vision de l'Eau à l'OCI a été adoptée par la Conférence des Ministres en charge de l'hydraulique qui s'est tenue à Istanbul en Mars 2012. La vision de l'Eau à l'OCI donne un bref aperçu des divers milieux aquatiques à travers les pays de l'OCI et des différentes dimensions des défis liés à l'eau rencontrés par ces pays. Elle reconnaît le rôle critique de l'OCI dans la promotion de la coopération entre les États membres sur les questions liées à l'eau et sa capacité à compiler l'expertise de différents pays ayant des caractéristiques hydrologiques uniques.
183. La Vision de l'Eau Vision identifie non seulement les possibilités d'action concertée, mais elle établit également une feuille de route pour la promotion de la collaboration, y compris l'échange de meilleures pratiques, le renforcement des capacités et le partage des connaissances, entre les États membres sur tous les aspects pertinents aux ressources hydriques. La Conférence des ministres en charge de l'hydraulique a également adopté une série de recommandations pour la mise en œuvre de la Vision de l'Eau à l'OCI.
184. À la suite de l'adoption de la Vision de l'Eau de l'OCI, le Secrétariat général de l'OCI a pris contact avec les États membres pour la désignation des points focaux nationaux en vue de la poursuite et du suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations contenues dans le document de la Vision émis par la Conférence ministérielle. La liste des points focaux nationaux désignés par les États membres a été mise à jour et distribuée à tous les États membres. La première réunion des points focaux désignés par leurs États membres pour la Vision de l'Eau se tiendra bientôt pour donner une forme concrète aux actions de suivi.
185. La Conférence des ministres de l'OCI chargés de l'hydraulique (5-6 Mars 2012, Istanbul, Turquie) a vivement recommandé la création d'un portail Internet sur les ressources en eau afin de faciliter la réponse aux besoins des États membres avec des offres en matière de formation, de renforcement des capacités, d'échange d'expérience, d'expertise et d'assistance technique. La réunion s'est félicitée de l'offre faite par le SESRIC pour recueillir des informations auprès des États membres sur leurs besoins et leurs offres de coopération. Le SESRIC a établi le portail web requis sur les ressources en eau dans les pays membres de l'OCI (voir: <http://www.sesric.org/oic-water-vision.php>) et mis au point à

cet effet un questionnaire spécifique sur le renforcement des capacités en matière de ressources hydriques.

186. Le SESRIC a également développé un Programme de gestion des ressources hydriques et de renforcement des capacités (Water-CaB) dans le but de renforcer les capacités en termes de ressources humaines dans les États membres en facilitant l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine de l'eau entre les pays membres et partant en contribuant à la mise en œuvre de la Vision de l'Eau à l'OCI. Le SESRIC et le Secrétariat général de l'OCI travailleront en coordination sur la préparation des termes de référence pour le Groupe de travail d'experts. Les Termes de référence pour le Conseil de l'Eau de l'OCI et le Fonds de l'Eau seront établis en collaboration avec le pays assumant la présidence, à savoir la Turquie, le Secrétariat général et le SESRIC.

Activités du Comité Permanent pour la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH) dans le domaine de l'environnement

187. Programme COMSTECH-IFS: le COMSTECH a développé une collaboration avec la Fondation Internationale pour la Science (IFS) située à Stockholm, en Suède, pour le renforcement des capacités des pays de l'OCI en vue de mener des recherches pertinentes et de haute qualité sur la gestion, l'utilisation et la conservation des ressources biologiques et de l'environnement .
188. Le programme de subventions à la recherche COMSTECH-IFS pour les jeunes scientifiques a soutenu des projets dans les États membres. En vertu de l'Initiative COMSTECH-INWRDAM avec l'IFS sur les ressources en eau, des bourses de recherche pour le développement ont été accordées aux chercheurs dans les États membres. Outre les projets de recherche, le COMSTECH-INWRDAM-IFS a également organisé des ateliers pour les participants des pays de l'OCI.
189. La 29^{ème} réunion du Comité exécutif du COMSTECH, qui s'est tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, les 25 et 26 Novembre 2011, a félicité la 38^{ème} session du CMAE pour avoir invité les États membres à accroître les investissements dans les technologies vertes et a recommandé au coordonnateur général de demander à la BID d'envisager la possibilité de financer l'étude de faisabilité du label de l'OCI *Blue Print* pour les technologies vertes proposé par l'UTM. Le Comité exécutif a également soutenu le principe de la mise en place d'un groupe de travail comprenant la Malaisie et d'autres pays de l'OCI intéressés sur les technologies vertes.

Activités de l'Organisation pour la Science, la Technologie et l'Innovation (STIO):

190. L'Organisation pour la Science, la Technologie et l'Innovation (STIO) envisage d'organiser des cours de formation et de renforcement des capacités pour les responsables concernés des États membres sur les questions liées au développement et à la promotion des énergies renouvelables, au changement climatique et à l'environnement.
191. Un cours de formation, spécifiquement destiné aux diplomates, est prévu en vue de familiariser les diplomates professionnels aux aspects scientifiques du changement climatique et des négociations internationales sur l'environnement.

Activités du Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) dans le domaine de l'environnement:

192. Le SESRIC a accordé une importance particulière à la formation et au renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement. Sous l'égide de son programme d'enseignement et de formation pour les pays membres de l'OCI (OCI-PFP), un Programme de renforcement des capacités pour l'environnement (Environment-CaB) a été lancé par le SESRIC. Ce programme vise à promouvoir un mode de vie respectueux de l'environnement et à améliorer ainsi l'état de l'environnement dans les pays membres de l'OCI. En vertu de ce programme, le SESRIC a organisé deux programmes de formation en Azerbaïdjan et au Soudan. Le SESRIC maintient également une liste d'experts de l'environnement dans les pays membres de l'OCI. L'objectif de cette liste est de faciliter la communication entre les experts des pays membres. On s'attend également à ce que cette liste joue un rôle important en facilitant la circulation de l'information entre le SESRIC et les institutions des pays membres de l'OCI.

Activités de l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture (ISESCO) dans le domaine de l'environnement:

193. L'ISESCO mène une large gamme d'activités dans les domaines de l'environnement, de la réponse aux catastrophes naturelles, du changement climatique, des énergies renouvelables, de la biodiversité et d'autres domaines pertinents. Ces activités comprennent des ateliers, des séminaires et des stages de formation traitant des différents aspects de la question et de l'intégration des concepts environnementaux dans les programmes éducatifs. En tant que Secrétariat du Bureau exécutif islamique de l'Environnement, l'ISESCO participe activement à l'organisation de la conférence islamique des Ministres de l'Environnement.
194. L'ISESCO promeut activement les partenariats mondiaux et régionaux du fait qu'ils soutiennent les mesures de renforcement des capacités en fournissant des plates-formes pour le partage des expériences, des connaissances et l'identification des problèmes spécifiques à la région ainsi que des moyens de bénéficier d'une mise en œuvre plus efficace et plus équilibrée des conventions, protocoles, accords etc. En relation avec les Sommets mondiaux sur le développement durable, l'ISESCO a mis en œuvre avec succès

des programmes conjoints avec diverses organisations internationales et régionales, dont l'UNESCO, WREN, le PNUE, l'ASTF, PERSGA, l' IEPF, le PNUD, l'OMS, l'UICN et autres institutions dans les États membres, en vue d'encourager le renforcement des capacités au niveau de la main-d'œuvre et au niveau institutionnel et de soutenir les initiatives nationales pour les nouvelles sciences et technologies de l'environnement telles que les technologies de surveillance de la Terre, de géo-information et de télédétection. L'ISESCO et le PNUE ont également collaboré sur l'identification des initiatives et des programmes régionaux, ce qui permet une plus grande implication des institutions et organismes spécialisés et du secteur privé.

Nbendhaou